



REPUBLIQUE FRANCAISE

SAINTE ANNE SUR GERVONDE (ISERE)

PROCES VERBAL DU 28 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 28 avril à 20 h00, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Pascal COMPIGNE, Maire.
Nombre de conseillers en exercice : 14

Présents :12

Pouvoirs : 2

Présents : Pascal COMPIGNE, Alain GODARD, Claire DEBOST, David CABUS, Quentin BERGER, Alexandre COURAT, Chantal GINON-REY, Catherine GREGGIA, Jean-Philippe LE SAUX, Sandrine MEYER-PADELE, Hervé SAUTARD -BADIN, Michaël TERZIAN.

Absents excusés : Marie-Line LEBEGUE, Eric TEYSSANDIER

Pouvoirs : Marie-Line LEBEGUE à Hervé SAUTARD-BADIN, Eric TEYSSANDIER à Alain GODARD.

Secrétaire de séance : Quentin BERGER

Le procès-verbal de la précédente séance du 17 mars 2023 est approuvé à l'unanimité.

AMENAGEMENT EXTERIEUR ET RENOUELEMENT DU CHAUFFAGE DE L'ECOLE :

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT

AU TITRE DE LA DOTATION TERRITORIALE

Délibération 14-2023 Monsieur le Maire rappelle l'extension de l'école communale en cours de réalisation,
et également, le projet de renouvellement du chauffage et d'aménagement extérieur de l'école.

Plusieurs devis ont été réceptionnés.

Le montant global des travaux pour le chauffage et l'aménagement de la cour de l'école est estimé à 318 000 € HT.

La commune pourrait prétendre à une aide au titre de la dotation territoriale, allouée par le Département.

Aussi il est proposé aux élus d'en délibérer.

Les élus sur exposé du maire, à l'unanimité :

DECIDENT de demander une aide au titre de la dotation territoriale, auprès du département, la plus élevée possible, pour le projet de renouvellement du chauffage et l'aménagement extérieur du bâtiment scolaire

AUTORISENT Monsieur le maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires et à signer toute pièce s'y rapportant.



VALIDATION DES CHEQUES CESU PRE FINANCES COMME MOYEN DE PAIEMENT

DELIBERATION 15-2023

Monsieur le maire expose une demande de parents d'élèves pour utiliser les chèques CESU comme moyen de paiement du périscolaire.

Certaines entreprises, comités, mutuelles (...) proposent à leurs salariés des chèques CESU.

Ces CESU Pré financés peuvent être utilisés comme moyen de paiement pour les services périscolaire (hors cantine). La réglementation permet aux collectivités d'accepter, pour le service ALSH, les chèques CESU.

Il est nécessaire pour cela que la collectivité soit affiliée au centre de remboursement des CESU.

Les élus sur exposé du maire

REJETTENT à la majorité

10 contre

4 pour

Pour le service ALSH et autres services, les chèques CESU comme moyen de paiement.

BUDGET COMMUNAL 2023

DECISION MODIFICATIVE N °1

DELIBERATION 16-2023

Monsieur le Maire expose que des crédits sont à prévoir au 67 chapitre (article 673 « titres annulés sur exercice antérieur »)

Il propose la décision modificative suivante :

Articles (CHAP)	Montants
6064 (011)	-40.00
673 (67)	+40.00
Total	0.00

APPROUVE A L'UNANIMITE



INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

PERSONNEL COMMUNAL

Le conseil est plutôt favorable à une formation PBJEPS pour Valentin LANDAS

Voir avec BIEVRE ISERE pour une aide éventuelle au financement de la formation.

ELUS COMMUNAUX

Monsieur le Maire informe de la demande de démission de Patrick RAJON.

Il faut prévoir de réattribuer les missions qui lui étaient affectées.

Cela fera l'objet d'un point qui sera abordé précisément lors d'un prochain conseil.

DATE DU PROCHAIN CONSEIL Le prochain conseil municipal est fixé **au 09 juin 2023**- en effet il faudra procéder ce jour là à l'élection des grands électeurs en vue des sénatoriales en septembre 2023.

MANIFESTATION 4*4 Une démonstration de 4*4 est prévue le 2 juillet sur un terrain privé lieudit « les Combettes » par l'association 4 *4 Loisirs et Passions .

ABONNEMENT TELEALARME : La mise en place du prélèvement automatique est en cours. Pour pallier entre autres aux difficultés rencontrées pour payer par chèque.

RENOVATION DE L'EGLISE 7 Entreprises ont répondu à l'appel d'offre.

3 dans la short List

Choix de l'entreprise Le 12 mai 2023 par commission d'appel d'offre (délibération à venir)

CME

Visite au Musée des troupes de montagne

DIVERS :

Réparation des candélabres organisée : le 10 juin prochain à 9h00.

SIGNATURE DU MAIRE

SIGNATURE DU SECRETAIRE DE SEANCE

